

Une place à la table des négociations

Protection des droits des femmes en Afghanistan

www.oxfam.org



Participantes au programme Women for Women, Afghanistan.
© Women for Women International.

En Afghanistan, les femmes ont réalisé de réels progrès dans des domaines tels que la participation politique, l'état de droit et l'éducation depuis 2001, mais ces améliorations durement acquises restent fragiles. Avec le retrait imminent des forces internationales, il se peut que l'État afghan sacrifie les droits des femmes en faveur d'un accord politique avec les Talibans et d'autres groupes armés de l'opposition. L'État et ses partenaires internationaux doivent intensifier leur action pour soutenir les efforts des femmes afghanes et défendre leurs droits, tout en veillant à ce que les femmes aient à l'avenir voix au chapitre dans les négociations et les décisions politiques.

Résumé

« Les femmes veulent la paix, mais pas au prix de perdre à nouveau leur liberté. »

Noorjahan Akbar, co-fondatrice du mouvement Young Women for Change. ¹

Dix ans après le début de l'intervention occidentale en Afghanistan, les femmes afghanes sont confrontées à un avenir incertain. Ces femmes ont lutté et obtenu des avancées majeures depuis la chute des Talibans en 2001, notamment en matière de participation politique et d'accès à l'éducation, mais ces progrès restent fragiles et ne doivent en aucun cas être considérés comme définitivement acquis.

La situation précaire des femmes s'inscrit dans un contexte d'insécurité galopante partout en Afghanistan. Les victimes civiles sont de plus en plus nombreuses. Mai 2011 a ainsi été le mois plus meurtrier pour les civils depuis 2007². L'aggravation du climat d'insécurité dans tout le pays s'accompagne d'une recrudescence des violences à l'encontre des femmes.

Les gouvernements afghan et américain essaient d'engager des discussions parallèles avec les Talibans afin de trouver une solution politique au conflit avant le retrait des forces militaires internationales d'ici fin 2014. Ces premiers contacts s'accompagnent d'un processus de paix au niveau national, dont l'objectif est de réconcilier les anciens combattants talibans avec l'État.

L'assassinat du premier agent de la paix de l'État, l'ancien président afghan Burhanuddin Rabbani, en septembre 2011 témoigne de la complexité des processus de paix et de réconciliation en Afghanistan. Une solution politique est nécessaire afin de mettre fin aux hostilités et de garantir une paix durable synonyme d'une vie meilleure pour tous les Afghans.

Aujourd'hui, des millions de filles ont retrouvé les bancs de l'école et des femmes occupent à nouveau des postes importants : docteurs, juristes, juges, officiers de police. Ces droits ont été durement acquis au cours des dix dernières années. D'immenses défis subsistent, de même que des disparités majeures entre zones urbaines et rurales. Les droits des femmes sont érodés par une insécurité galopante et une volonté politique insuffisante pour les protéger et les faire valoir. Dans le même temps, les femmes sont mises à l'écart du processus de réintégration et de réconciliation.

Les femmes afghanes souhaitent la paix au même titre que leur époux, leur père, leurs fils ou leurs frères. Mais elles craignent de voir leurs droits sacrifiés sur l'autel de la paix, quel qu'en soit le prix.

Il n'existe toutefois aucune voie rapide vers la paix en Afghanistan. La seule solution appelle un processus de paix transparent et inclusif impliquant les représentants de toutes les tranches de la société afghane, y compris les femmes. Plus les femmes se sentent impliquées et engagées dans un processus politique qui protège leurs droits, plus elles sont susceptibles de promouvoir un changement des mentalités et une

véritable réconciliation au sein de leur famille et des communautés. Il s'agit là d'un point essentiel pour instaurer une paix durable.

Les décideurs occidentaux ont une certaine responsabilité vis-à-vis des femmes afghanes, ceux-ci ayant notamment motivé l'intervention internationale en octobre 2001 en avançant l'argument de la protection des droits des femmes comme une issue bénéfique³. Mais désormais, après dix ans, le temps presse pour honorer ces engagements.

Alors que l'intervention a commencé voilà dix ans, nous appelons les dirigeants du monde entier à ne pas anéantir les avancées que les femmes afghanes ont durement acquises entre temps. Les femmes afghanes veulent la paix, et non un compromis politique qui ne servirait que les intérêts d'une minorité. Par ailleurs, si elle veut remplir sa mission, à savoir remettre l'Afghanistan sur pied, la communauté internationale doit aider les femmes à faire entendre leur voix dans ces processus politiques, à asseoir les progrès réalisés jusqu'à présent et à poursuivre leurs efforts en s'appuyant sur ces avancées durement acquises.

Lors de la prochaine conférence de Bonn prévue en décembre 2011, soit dix ans après la première édition qui a jeté les bases de la reconstruction de l'Afghanistan, l'État afghan et la communauté internationale auront l'opportunité de confirmer la poursuite de leur engagement en faveur d'un processus de paix et de la reconnaissance du rôle des femmes dans les mécanismes de paix et de réconciliation, ainsi que dans la société afghane.

L'État afghan doit publiquement réaffirmer ses promesses en faveur des droits des femmes, notamment lorsque débiteront des pourparlers de paix. Il ne s'agit pas seulement de veiller à ce que les femmes soient représentées lors des négociations, mais également de redoubler d'efforts pour s'assurer de leur participation active à tous les échelons de l'État et de la société. Le fait d'envoyer à la Conférence de Bonn une délégation afghane diversifiée et intégrant de nombreuses femmes serait une démarche très constructive.

De son côté, la communauté internationale doit offrir des garanties spécifiques concernant son engagement à long terme en faveur des droits des femmes et de leurs besoins, bien au-delà de 2014.

L'État et la communauté internationale, avec le soutien des leaders religieux, doivent chercher à mieux promouvoir les intérêts des femmes au niveau communautaire, en impliquant hommes et garçons pour garantir un changement durable. Mais surtout, ils doivent veiller à ce que les femmes aient une place à la table des négociations pour parler en leur nom propre.

Principales recommandations

L'État afghan et la communauté internationale doivent :

- s'assurer que les droits des femmes ne sont pas bradés en déclarant publiquement que toute solution politique doit garantir explicitement les droits des femmes ;
- s'engager véritablement en faveur d'une participation significative des femmes dans toutes les phases et à tous les niveaux du processus de paix.

L'État afghan doit :

- tout mettre en œuvre pour améliorer la représentation des femmes à tous les niveaux des organismes élus et des institutions gouvernementales, à hauteur de 30 % ;
- encourager les leaders religieux à parler des droits des femmes dans l'islam ;
- promouvoir davantage l'accès des femmes à l'éducation, à la santé, à la justice et aux autres services fondamentaux.

Le ministère de l'Intérieur et le ministère de la Défense doivent :

- mieux sensibiliser les secteurs de la justice et de la sécurité à la législation sur les droits des femmes et les droits de l'homme en général, et garantir une mise en application efficace de cette législation ;
- accroître considérablement le nombre de femmes employées dans les secteurs de la justice et de la sécurité.

La communauté internationale doit :

- soutenir des programmes étendus d'éducation civique visant à mieux sensibiliser les communautés aux droits des femmes ;
- soutenir les efforts réalisés pour renforcer le leadership des femmes ;
- encourager davantage l'accès à l'éducation et aux autres services fondamentaux et garantir que ce soutien perdure, voire se renforce, alors que les forces militaires internationales se préparent à quitter le pays.

Les Nations Unies doivent :

- continuer à surveiller toutes les actions de l'État, y compris le processus de paix, et soutenir davantage l'État afghan dans tous les processus de négociation, de réconciliation et de réintégration.

Notes

¹ Entretien avec Noorjahan Akbar, militante and co-fondatrice du mouvement Young Women for Change, Kaboul, juillet 2011.

² UNAMA, « Mid-Year Report 2011: Protection of Civilians », juillet 2011, voir <http://reliefweb.int/node/425795>

³ La première dame des États-Unis de l'époque, Laura Bush, a par exemple donné une interview à la radio en novembre 2001, condamnant la cruauté délibérée envers les femmes. Son interview a coïncidé avec un rapport du Département d'État américain sur les conditions des femmes et des enfants sous le régime des Talibans. Voir l'article du Los Angeles Times, 18 novembre 2001, <http://articles.latimes.com/2001/nov/18/news/mn-5602>

© Oxfam International, octobre 2011

Ce document d'information a été rédigé par Louise Hancock et Orzala Ashraf Nemat. Oxfam remercie Coen van Kessel, Annette Jansen, Floortje Klijn et Jonathan Mazliah pour leur assistance dans sa réalisation. Ce document fait partie d'une série de textes écrits pour informer et contribuer au débat public sur des problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires.

Ce document est protégé par droits d'auteur, mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel : publish@oxfam.org.uk.

Pour toute information sur les questions soulevées dans ce document, veuillez envoyer un courrier électronique à : advocacy@oxfaminternational.org.

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous le numéro ISBN 978-1-84814-992-2 en octobre 2011. Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, UK.

Oxfam

Oxfam est une confédération internationale de 15 organisations qui travaillent ensemble dans 98 pays pour trouver des solutions durables à la pauvreté et l'injustice :

Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org),
Oxfam Australie (www.oxfam.org.au),
Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be),
Oxfam Canada (www.oxfam.ca),
Oxfam France (www.oxfamfrance.org),
Oxfam Allemagne (www.oxfam.de),
Oxfam Grande-Bretagne (www.oxfam.org.uk),
Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk),
Oxfam India (www.oxfamindia.org),
Intermon Oxfam (Espagne) (www.intermonoxfam.org),
Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org),
Oxfam Mexique (www.oxfammexico.org),
Oxfam Nouvelle-Zélande (www.oxfam.org.nz),
Oxfam Novib (Pays-Bas) (www.oxfamnovib.nl),
Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)

Les organisations suivantes, actuellement membres observateurs d'Oxfam, travaillent vers une affiliation complète :

Oxfam Japan (www.oxfam.jp)
Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org)

N'hésitez pas à contacter les organisations répertoriées ci-dessus, par téléphone ou par courrier, pour toute information complémentaire. Vous pouvez également vous rendre sur : www.oxfam.org. Courriel : advocacy@oxfaminternational.org

www.oxfam.org

